

ENQUÊTE PUBLIQUE

Bressey-sur-Tille : une drôle de coïncidence

Notez cet article :
le 11/05/2015 à 05:00 | Inès de la Grange Vu 193 fois



Afin de marquer la fin de l'enquête publique, l'Adebres a fait réaliser un gâteau symbolisant eurs revendications. Photo Inès de la Grange

La clôture de la concertation publique sur les risques d'inondation coïncide avec le deuxième anniversaire des crues. Il n'en fallait pas plus pour que l'Adebres (Association de défense de l'environnement de Bressey) fasse son entrée.

PARTAGER

[Envoyer à un ami](#)

«On n'a jamais voulu être vindicatif ». Avec un air taquin, Jean-Claude Bénani, trésorier de l'Adebres, assure que les actions entreprises par l'association depuis le début de l'enquête publique quant au plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), n'ont jamais été voulues violentes. « On a préféré privilégier l'humour ».

Deux ans après la crue...

Ainsi, tout le long de l'enquête publique (voir encadré) les membres de l'association ont souhaité faire entendre leur voix, à l'aide de banderoles, de panneaux, d'un magazine distribué aux habitants, d'une pétition et enfin d'un dossier remis à la préfecture. L'humour donc mais aussi la détermination sont les

maîtres mots des Bresselyens qui s'opposent à la révision du PPRI dans leur commune. Depuis un mois, des panneaux fleurissent présentant "Bressey, pieds dans l'eau". Ils sont rapidement évacués par la mairie. Puis refont surface. Armés de patience, les membres du collectif continuent vaillamment que vaillamment à faire entendre leurs revendications. Si le 7 mai sonnait la fin de l'enquête publique, il n'est pas pour autant acté que les actions du collectif sont terminées. Quoi qu'il en soit, l'Adebres a voulu marquer le coup en offrant un gâteau des plus insolites aux commissaires enquêteurs. Celui-ci reprend l'image des panneaux réalisés tout au long de l'enquête. « Cela fait deux ans que Bressey-sur-Tille a été inondé. On a voulu marquer le coup », explique Jean-Claude Bénani, trésorier de l'association.

480 signatures recueillies

Mais les sourires de façade cachent toutefois une exaspération de la part de quelques habitants. « Ce n'est pas une fête », souffle une Bresselyenne. Ici encore, le spectre de la crue est toujours là et l'humour a ses limites. Si les membres de l'association prennent un malin plaisir à taquiner le maire de la commune Patrick Moreau, banderoles placées face à la maison de l'édile à l'appui, ils précisent « qu'ils n'ont pas voulu en arriver là ». « C'est dommage. S'il y avait eu un dialogue dès le départ, les choses se seraient passées autrement », assure Jean-Claude Bénani.

Grâce à leurs actions, le collectif pour la qualité de vie à Bressey a recueilli quatre cent quatre-vingts signatures. « Un chiffre qui a été validé par huissier », affirme le trésorier. Pour agrémenter leur dossier déposé à la préfecture, les membres de l'association ont souhaité privilégier l'originalité. Ainsi, à la fin du mois d'avril, ils se mettaient en scène devant les « hauts lieux dijonnais de la République ». À savoir le Grand Dijon, la préfecture, le conseil général et la mairie de Bressey-sur-Tille, avec banderoles et toujours les mêmes panneaux dont les reliquats peuvent encore se voir dans les communes voisines de Bressey.

Du côté de la municipalité, le maire se défend depuis le début de tout projet de construction. Courant avril, le conseil municipal distribuait une information aux administrés « afin d'assurer qu'aucune construction n'était prévue », précise le premier édile. « Le PPRI n'est pas un PLU », insiste l' élu, soucieux de pouvoir permettre à la commune de se développer à long terme.

Au sujet de la pétition, c'est pourtant bien clair pour lui. Le nombre important de signataires est dû aux « gens qui ont signé sans comprendre ». « On leur a présenté des fausses cartes », remarque Patrick Moreau.

La décision appartient désormais à la préfecture et devrait être connue dans les mois qui viennent. D'ici là, rien ne dit si l'association ne fera pas à nouveau parler d'elle...